FICHE 2b: LES EFFETS A RECEVOIR

**Concept :**

Quand on reçoit une traite signée de l’un de nos clients, on commence par la faire entrer dans le portefeuille, ceci correspond à l’écriture comptable suivante :

 41 Client TOTO 413 Effets à recevoir

1 000

 1 000 1 000

Ensuite on va la confier au banquier pour alimenter notre compte. Pour cela deux façons de faire :

* On n’a pas de problème de trésorerie et on peut attendre la date d’échéance de la traite pour l’encaisser.
* On a des problèmes de trésorerie et on désire avoir les fonds sous 48 heures.

1ère solution : remise à l’ENCAISSEMENT

 A sa date d’échéance le banquier le présentera à notre client, encaissera les fonds, alimentera notre compte et nous facturera des agios, car il nous aura rendu un service.

 413 Effets à recevoir 5113 Effets à l’encaissement 512 Banque

1000

 1000………..1 000

 1 000………………………………..1 000 100

 19,60

4456 TVA déductible 627 services bancaires

19,60 100

 2ème solution : remise à l’ESCOMPTE

Quand on a besoin de trésorerie de façon urgente, on peut remettre la traite à l’escompte, c’est-à-dire que l’on pourra disposer des fonds sous 48heures. Dans ce cas le banquier va avancer les fonds entre le moment où notre compte est alimenté et la date d’échéance de la traite.

 413 Effets à recevoir 5114 Effets à l’escompte 512 Banque

10 000

 10 000………..10 000

 10 000………………..10 000 950

 100

 19,60

4456 TVA déductible 627 services bancaires 661 charges d’intérêt

19,60 100 950

Remarque : la TVA ne porte que sur la partie service des agios, pas sur les intérêts. Les intérêts sont calculés à la journée, 30 jours par mois, 360 jours par an.

1. **Les incidents de paiements :**  
	1. a) le report d’échéance d’un effet à recevoir en portefeuille

On annule l’effet initial, on créée un nouvel effet à une autre date (augmenter des intérêts et de la TVA sur les intérêts).

 413 Effets à recevoir 5113 Effets à l’encaissement 7631 Revenus/créance

1000

 1000 1 000

1 000

 1 000

142,32 120

 1142,32 1142,32

4457 TVA collectée

22,32

* 1. b) le report d’échéance d’un effet sorti, mais récupérable

Le tiré demande au tireur de repousser l’échéance de l’effet qui n’est plus en portefeuille, mais reste récupérable :

* + - enregistrer la récupération et les frais annexes
		- annuler l’effet initial
		- créer un nouvel effet

 413 Effets à recevoir 5113 Effets à l’encaissement 41 client 512 banque

 1 000

 1 000 1 000

 \*\* 71,76 71,76\*

 1071,76

 1071,76

4456 TVA déductible 627 services bancaires

\*11,76 \*60

 11,76 \*\* 60\*\*

c) le report d’échéance d’un effet sorti, mais non récupérable

Si pour une raison particulière on ne souhaite pas que notre client soit marqué à la Banque de France dans la catégorie « mauvais payeur » on peut :

* + - Lui avancer les fonds (faire la caisse)
		- Enregistrer l’avance, les intérêts et les fonds
		- Créer un nouvel effet